

RENOULT CONSEIL IMMOBILIER

HONORAIRES DE L'AGENCE RENOULT CONSEIL IMMOBILIER

Conformément aux dispositions des articles 6-III et 19 de la loi pour la Confiance dans l'Économie Numérique, ainsi que l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière. Nous vous informons que :

HONORAIRES D'AGENCE

Type de transaction	Prix	Honoraires TTC	
Vente	0 ~ 100 000 €	6 000 €	A la charge du vendeur
Vente	100 001 ~ 10 000 000 €	6,00 %	A la charge du vendeur

Ces taux s'entendent TVA comprise.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.